

Nombre de membres : L'an deux mille vingt-cinq, le 07 février à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de Beauregard-Vendon dûment, convoqués le 03 février, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Denis GEORGES, Maire.

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Étaient présents : Mesdames Corinne DOROCIAC, Laetitia GAY, Marie-Anne NONY, Isabelle ONZON, Pascale PINEAU,
Messieurs, Christophe BILLON, Bernard CATHALAN, Fabien DUMONT, Jean-Michel GALTIER, Gilles GARDELLE, Denis GEORGES, Antonio OLIVEIRA, David ONZON.

Était excusé : Florence MANIEZ (procuration donnée à David ONZON), Mélanie DOLY,

Secrétaire de séance : Madame Isabelle ONZON.

D20250207-01 subventions aux associations communales

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstention : 0)

- décide d'attribuer les subventions, ci-dessus, aux associations :

	Année 2025
Groupement SCB foot	250€
Baladins de la planchette	250€
Club Arc en ciel	400€
Comité des fêtes	700€
Coop scolaire	1240,46€
Univers gym	250€
Jumelage	700€
Mot à mot	300€
Chasse	250€
Tarot	Pas de demande
Chorale Terpsichore	250€
USBV	650€ (700€-50€ pour annulation hors délai SDF)

Une subvention exceptionnelle de 500€ est attribuée au Comité des Fêtes en raison de l'anniversaire de l'association qui sera fêter lors de la fête patronale.

D20250207-02 signature bail emphytéotique administratif avec ENERCOOP

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstention : 0)

- autorise le Maire à signer le Bail Emphytéotique Administratif avec la société ENERCOOP.